Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Voici les principaux enseignements du RPQS 2022.

EAU POTABLE

Tableau récapitulatif des indicateurs

	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice		
	2019	2020	2021	2022		
Caractérisation technique du service						
Nombre d'habitants desservis	1 944	1 941	1941	1941		
Nombre d'abonnés	911	911	911	955		
Linéaire du réseau de canalisations (en km)	47	47	47	47		
Consommation moyenne/abonné (en m3)	103,40	108,75	98,39	84,6		
Volume prélevé (en m3)		113 596	108 303	110 412		
Volume vendu aux abonnés (en m3)	94 196	99 067	89 633	80 794		
Tarification de l'eau et recettes du servi	ce					
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³] au 01/01 de l'année N+1	1,36	1,36	1.56*	1.56*		
Recettes	123 611	136 350	128 363,55	135 949,66		
Indicateurs de performance						
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés						
au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce	100%	100%	100 %	100 %		
qui concerne la microbiologie						
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés						
au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce	100%	100%	100 %	91,7 %		
qui concerne les paramètres physico-chimiques						
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau						
potable	93	93	93	93		
potable						
Rendement du réseau de distribution	92,7%	87,2%	83,2 %	73,7 %		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,5	0,8	1,1	1,7		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,4	0,8	1,1	1,7		
*Nélibération du 10/12/2021 paggant la prix du m3 de 0.01 auro à 1 auro HT						

^{*}Délibération du 10/12/2021 passant le prix du m3 de 0,91 euro à 1 euro HT État de la dette

		Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		12 592,37	7 025,00	0,00	0,00
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	6 296,00	6 296,00	0,00	0.00
	en intérêts	1 094,00	729,00	0,00	0.00

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tableau récapitulatif des indicateurs Station de Traitement des Eaux Usées :

- mise en service : 01/01/1998 - capacité nominale en EH : 1700

- débit de référence journalier admissible (en m3/j) : 400

	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	
	2019	2020	2021	2022	
Caractérisation technique du servic	e				
Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	1 390	1 390	1 390	1 390	
Nombre d'abonnés	648	648	648	688	
Volumes facturés (en m3)	58 325	64 807	67 253	54 068	
Linéaire de collecte total (en km)	11,4	11,4	11,4	11,4	
Charges rejetées par l'ouvrage, conformité : oui/non	Oui	Oui	Oui	Oui	
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	14,2	14,2	23,2	13,4	
Tarification de l'assainissement et recettes du service					
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	1,69	1,69	1,70	1,7	
Recettes	118 176,18	125 013,35	119 059,27	110 581,4 8	
Indicateurs de performance					
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	95	95	95	85	
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%	100 %	100 %	
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%	100 %	100 %	
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%	100 %	100 %	
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%	100 %	100 %	

État de la dette

		Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		201 128,91	169 456,55	136 874,34	109 645,95
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	30 794,07	31 672,36	32 582,21	27 228,39
	en intérêts	8 435,16	7 192,33	5 918,02	4 611,06